

Compte rendu réunion direction fédérations de parents d'élèves

En date du 17 Octobre 2017.

Rappel : ceci est le compte-rendu des représentants FCPE présents à la réunion.

Présents :

- Le proviseur, la proviseure adjointe,
- 2 représentants FCPE (1 collègue + 1 lycée)
- 2 représentants PEEP (1 collègue + 1 lycée)

1 Points abordés par la FCPE

1.1 Clarification du fonctionnement des entrées/sorties

L'arrivée du nouveau proviseur permet de remettre à plat toutes les pratiques et de revenir sur les missions et prérogatives des différents intervenants. Le proviseur a pris le temps pour comprendre.

Le choix de revenir à l'usage du portail tel que l'établissement a été conçu au départ, est un choix immuable. Il permet de canaliser les entrées/sorties de l'établissement. Cette mission et responsabilité revient à la vie scolaire et non aux agents du département qui eux s'occupent de la loge.

L'utilisation du portail demande à ce qu'un éclairage soit mis en service. Ce point est en cours de chiffrage et de résolution. Une installation avant l'hiver est souhaitée. Il faudra aussi veiller à la descente d'eau qui semble goutter sous le porche. Le proviseur fera le nécessaire auprès du département si le souci est confirmé.

Nous faisons part d'un manque d'informations transmises aux parents (exemple de ce qui existe à Stendhal, où sont donnés les horaires du portail, horaires des sonneries, horaires des cours). La direction le trouve bien mais ne le juge pas nécessaire. Les enfants et les consignes semblent aujourd'hui être entrés dans l'ordre. Le principe est basé sur le respect strict des horaires. Le rappel aux enfants du règlement intérieur a été fait en ce sens.

Nous demandons si une souplesse peut être accordée aux familles dont les transports ne peuvent coïncider pile avec les horaires des entrées. La direction ne souhaite pas accorder de souplesse car ils n'ont pas les moyens de gérer cela (notamment humains). Il est rappelé que les familles qui font le choix de cet établissement en connaissent les contraintes et que c'est aux familles de trouver les solutions adéquates.

La direction souhaite faire un rappel aux familles/aux enfants que l'arrivée en trottinette et vélo doit se faire à vitesse réduite. Nous soulevons la problématique de la rampe et le muret (juste après le portail d'entrée) qui peut être un sujet de sécurité. La direction va être attentive les prochains jours sur ce point et voir si une adaptation est nécessaire.

1.2 Organisation/gestion des permanences et accès au CDI

La vie scolaire assure tous les créneaux de permanence en salle et dans une ambiance de travail. Une salle supplémentaire dans le peigne E normalement dédiée aux examens a été réservée pour les besoins de la permanence. Le CDI est utilisé prioritairement par les classes qui ont une permanence fixée/prévue dans leur emploi du temps.

1.3 Organisation des comités stratégiques

Il conviendra de les appeler conseils de sections internationales. Le proviseur envisage un conseil par an et par section, regroupant collège et lycée. Les premiers auront lieu au printemps 2018. Il est d'accord pour que 2x2 parents soient représentés dans chaque conseil (1 PEEP 1 FCPE collège 1 PEEP 1 FCPE lycée). Cela pourrait être des parents adhérents aux fédérations mais pas forcément des élus au conseil d'administration. Cela permettrait d'avoir des parents de chaque section. Il doit un retour au rectorat sur ce point suite à notre intervention. Il souhaite « coller » au plus près des textes. Les points particuliers tels que la composition sera sans doute élargie aux représentants des consulats et à d'autres personnes qualifiées.

1.4 Échéances concernant l'option SI, la LV3 allemand, la LV2 italien

La commission a eu lieu en septembre il est donc trop tard. Le proviseur précise, devant notre indignation (ces questions sont portées par la FCPE depuis 2 ans désormais), qu'il n'est pas responsable du passé. La carte des formations (la stratégie) dépend de la région et du rectorat. Il faut donc soumettre un dossier. Dossier rédigé (foliage) par l'établissement. Le proviseur nous demande donc pour lancer le processus de faire la demande d'étude de ces possibilités de nouvelles options aux conseils d'administrations de novembre et que le chef d'établissement fera une présentation de l'étude aux CAs d'avril.

1.5 Organisation de l'EPS

Les blocs d'activités (extérieur, jeux d'opposition ...) respectent le programme sur tous les niveaux mais chaque classe ne fait pas forcément les mêmes activités.

1.6 Retour sur la possibilité d'internat avec le lycée de référence

Le proviseur a participé à une réunion du bassin de tous les chefs d'établissement. Tous les établissements avec internat ont déjà des difficultés car en surcharge chronique. La demande n'a donc pas pu aboutir. La direction préconise une réflexion de familles d'accueil, gérées par les parents.

1.7 Certifications

Il y a des réflexions actuellement au sein de l'établissement mais cela pose des questions : Qui encadre ces certifications ? Qui s'en occupe ? Qui paye car prix élevé pour les familles ? Actuellement il existe au sein de la CSI les certifications suivantes :

Français	DELFF
Anglais (payant)	Cambridge (3 niveaux) FCE American SIT Américan PSIT
Allemand	KMK collège gratuit, géré par l'Allemagne Certification lycée jusqu'au niveau C2
Arabe	rien
Espagnol	DELE
Italien	rien (mais en réflexion)
Portugais	rien

Ces certifications, hormis en allemand niveau collège, sont toutes proposées au lycée en seconde et première (voire terminale pour l'espagnol). Préparation sur un trimestre dans le cadre de l'AP.

L'établissement ne peut pas aider directement pour ces certifications. Une heure d'AP y est consacrée. Il ne souhaite pas que le FSE puisse participer financièrement, et souhaite allouer ses fonds à la cantine.

Actuellement l'association *umbrella* s'occupe des certifications en Anglais.

1.8 Liste d'attente/admission

Le proviseur revoit toute la procédure à zéro. C'est une volonté aussi de l'inspection académique. La possibilité de liste d'attente n'est pas exclue.

Nous alertons sur un problème d'effectif diminuant chaque année. Le proviseur est aussi en réflexion sur ce point car les effectifs ne sont pas en regard de la capacité d'accueil. Il est preneur de notre analyse. Un document venant de la FCPE CL pourrait être préparé tant sur la forme que sur le fond.

1.9 Diffusion bulletin d'information des professeurs

Le proviseur n'était pas au courant que nous (fédérations de parents) étions destinataires de ce bulletin. Mais à l'avenir, nous ne serons plus destinataires car le format a changé et les informations contenues ne concernent pas les parents. Les informations que nous pouvions trouver (dates et autres) seront communiquées différemment. Le canal de diffusion sera les 4 parents présents à la réunion.

1.10 Informations du proviseur

Le proviseur nous demande notre accord pour des sorties MC2 avec participation des familles qui n'ont pas fait l'objet d'un vote en CA. Le délai étant trop court pour consulter le CA nous demandons a minima d'être informés de ses décisions prises hors CA.

Le proviseur nous informe qu'une réunion de suivi des élèves en difficulté s'est tenue ce jour en présence de la CPE, l'assistante sociale, la direction, personnel. A notre étonnement une assistante sociale « à la demande » est nommée. Ceci ne satisfait pas le proviseur et il va argumenter et demander un autre mode d'intervention au rectorat. Il confirme sa demande à la PEEP de la possibilité de prise en charge de livres en 2de5. Cette réunion avait pour but de répartir le travail entre les différents intervenants pour les différents cas.

Le proviseur nous informe qu'une page *facebook* de l'établissement a été créée, avec diffusion journalière d'informations. Elle est gérée par la chargée de communication de l'établissement. Nous soulevons conjointement avec la Peep, la difficulté de gérer efficacement la diffusion via l'ENT. La proviseure adjointe est chargée de faire le point pour ouvrir des canaux de diffusion « fédération de parents » sur l'ENT.

2 Points soulevés par la PEEP

La PEEP demande à ce qu'une rubrique archives soit créée sur l'ENT afin de conserver la liste des livres.

Rappel est fait d'octroyer un accès aux listes parents sur l'ENT pour les délégués pour entrer en communication.

La PEEP demande pourquoi le parrainage terminale/6ème n'a pas eu lieu cette année. Il n'y a pas eu de volonté de ne pas faire mais seulement personne n'a géré cet aspect. Le proviseur nous invite à l'évoquer en CVL.